



**Chaque enfant, où qu'il soit.**

**Les enfants au Canada : respecter leurs droits et assurer leur bien-être grâce à la défense des politiques**

L'UNICEF est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour promouvoir les droits fondamentaux et universels de l'enfant en tant que principes et normes imprescriptibles, afin de s'assurer qu'une priorité absolue est accordée aux enfants au sein de leur société et qu'ils ont des possibilités égales de réaliser pleinement leur potentiel. Nous croyons qu'il faut aider chaque enfant, où qu'il soit.

UNICEF Canada s'acquitte de la mission de l'UNICEF en faveur des enfants au Canada par le dialogue et la défense des politiques. La défense des politiques constitue un aspect essentiel du travail de l'UNICEF, car elle génère des changements systémiques durables pour les enfants. Les activités de l'organisme à l'échelle mondiale procurent un contexte unique pour apprendre grâce à notre expérience; produire des preuves et des données en tant que biens publics; changer les attitudes du public concernant les enfants; et accroître la priorité qui leur est accordée dans les politiques, l'allocation des ressources et les autres actions qui influent sur leur bien-être.

**Le bien-être des enfants est la plus importante mesure du bien-être d'une société.**

Adapté du Bilan Innocenti 11 de l'UNICEF

**Notre mission**

**DÉFENSE DES POLITIQUES EN FAVEUR DES ENFANTS**

Nous portons les questions et les préoccupations concernant les enfants au Canada à l'attention de tous les paliers gouvernementaux et des autres personnes qui influencent et établissent les politiques, les lois et les pratiques. Au moyen d'études, de mémoires, de présentations, de processus parlementaires, d'événements spéciaux et d'autres programmes, nous influençons les points de vue, les politiques, les lois et les décisions qui touchent les enfants dans un vaste éventail de questions, afin de les mettre en adéquation avec les droits fondamentaux et le bien-être de ces derniers.

FORMATION ET ÉDUCATION

Nous offrons des ateliers de formation et d'éducation, de même que des présentations afin d'aider les gouvernements, les organisations, et les autres professionnelles et professionnels à utiliser la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la « Convention ») afin de renforcer leur travail effectué pour les enfants, et avec eux. Les droits fondamentaux et universels des enfants constituent les normes du droit international pour le traitement de ces derniers, et pour assurer leur survie, leur protection et leur développement à un degré optimal. La Convention a été ratifiée par le Canada en 1991. La mise en œuvre de la Convention est un engagement progressif continu. La Convention représente un cadre utile pour faire progresser le bien-être de l'enfant, car elle procure une vue d'ensemble des conditions interdépendantes pour favoriser le bien-être de l'enfant, clarifie ce à quoi les enfants ont droit, détermine les rôles et responsabilités des différentes parties concernées, et définit les principes qui devraient guider toutes les actions pour les enfants. L'utilisation de la Convention pour établir des politiques, lois, programmes, services, procédures administratives, et autres décisions et actions donne lieu à de meilleurs résultats pour les enfants.

UNICEF Canada offre des ressources utiles au <http://www.unicef.ca/fr/discover-fr/article/defendre-les-politiques-en-faveur-des-enfants>.

Pour connaître les possibilités de formation, veuillez communiquer avec nous en écrivant à [policy@unicef.ca](mailto:policy@unicef.ca).

#### RECHERCHE ET DONNÉES POUR LES ENFANTS

Le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF est notre principale division mondiale de recherche. Nous travaillons avec des jeunes, un vaste éventail d'organisations, et des défenseurs des droits, afin de transformer le dialogue sur les enfants et l'enfance. Nous créons des études originales, produisons des données d'avant-garde et concevons des outils afin de faire progresser la compréhension de la vie des enfants, stimuler le débat, reconnaître les besoins, et suggérer des solutions efficaces.

Vous trouverez les études de l'UNICEF et des données concernant les enfants au <http://www.unicef.ca/fr/discover-fr/article/analyse-des-recherches-et-des-politiques>.

#### **Bilans Innocenti de l'UNICEF**

La série des Bilans Innocenti de l'UNICEF donne un aperçu unique du bien-être des enfants dans les pays industrialisés. La comparaison internationale démontre ce qu'il est possible de réaliser lorsque les sociétés mobilisent leurs ressources, leurs capacités et leurs rêves pour favoriser une enfance belle et agréable.

Consultez la série au [www.unicef-irc.org/publications/series/16](http://www.unicef-irc.org/publications/series/16) et notre plus récent Bilan Innocenti au <http://www.unicef.ca/fr/les-enfants-de-la-r%C3%A9cession-bilan-innocenti-12-de-l%E2%80%99unicef>.

#### GOUVERNANCE RESPECTUEUSE DE L'ENFANT

Nous travaillons en collaboration avec tous les paliers gouvernementaux afin d'accroître la priorité accordée aux enfants dans le processus décisionnel et les actions qui façonnent les conditions dans lesquelles ils grandissent. Bien que les actions des gouvernements puissent paraître éloignées de la vie quotidienne des enfants, pratiquement tous les domaines de la politique gouvernementale touchent directement ou indirectement les enfants dans une certaine mesure. Les enfants sont particulièrement vulnérables, en raison de leur dépendance à l'égard des adultes, de leur statut social et juridique inférieur, et du risque pour leurs perspectives d'avenir s'ils sont privés des conditions nécessaires à leur sain développement. Les gouvernements qui ont ratifié la Convention se sont engagés à prendre les enfants en considération et à en faire leur priorité absolue. Une gouvernance pour les enfants suppose la création de processus et de mécanismes pour concrétiser cet engagement. Ceux-ci comprennent le suivi de l'allocation des ressources pour les enfants dans les budgets; la formulation de lois qui protègent et soutiennent les droits fondamentaux des enfants; et la nomination de représentantes, de représentants ou de défenseurs indépendants des enfants.

Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient la responsabilité des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

- Article 3, Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies

#### Évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant

L'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant peut être un processus efficace pour tenir compte à l'avance des conséquences d'une décision sur les enfants, afin de pouvoir apporter des ajustements ou d'adopter des mesures d'atténuation. UNICEF Canada travaille en collaboration avec les gouvernements et d'autres organisations afin d'intégrer ces méthodes d'évaluation à leurs activités. Apprenez-en plus, prenez part à la discussion et échangez des idées avec d'autres, contribuez aux ressources et améliorez vos pratiques en matière d'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant au **[INSERT COPY]**.

#### Défenseurs des droits et commissaires à l'enfance

Tout gouvernement ou organisme responsable des droits de l'enfant devrait désigner des défenseurs, représentantes ou représentants, médiatrices ou médiateurs, ou commissaires indépendants afin de veiller à ce que les intérêts des enfants et leurs points de vue soient connus, et que les problèmes soient résolus de manière opportune et appropriée. UNICEF Canada travaille en collaboration avec de tels bureaux au Canada et à l'échelle mondiale afin de promouvoir et de soutenir de saines pratiques.

#### Bâtir le cadre juridique pour les enfants

Les mémoires législatifs, les présentations parlementaires et le dialogue politique d'UNICEF Canada ont pour objet de s'assurer que l'intérêt supérieur de l'enfant est prioritaire et que le cadre législatif respecte ses droits. Consultez le <http://www.unicef.ca/fr/discover-fr/article/propositions-et-recommandations>.

## INNOVER POUR LES ENFANTS

Nous créons des approches novatrices pour améliorer le bien-être de l'enfant, en travaillant en collaboration avec un éventail vaste et diversifié de Canadiennes et de Canadiens afin d'avoir une vue d'ensemble de la vie des enfants. La division mondiale de l'innovation de l'UNICEF appuie la mise en application de la pensée conceptuelle au moyen de laboratoires d'innovation qui rassemblent des spécialistes du secteur privé, des universitaires, des membres des gouvernements, d'autres expertes et experts, et des jeunes afin de trouver des solutions créatives et durables aux enjeux pressants.

Apprenez-en plus au [www.innovateforchildren.org](http://www.innovateforchildren.org) ou relevez un défi de créativité pour les enfants au [www.unicefinnovation.org](http://www.unicefinnovation.org).

UNICEF Canada étudie la possibilité d'apporter l'expertise mondiale de l'UNICEF en matière de production de données et d'innovation sociale dans le cadre d'un « observatoire des enfants » au Canada. Au Canada, un observatoire mis sur pied pour les enfants et avec eux favoriserait des approches novatrices pour stimuler le bien-être de l'enfant et son sentiment d'appartenance. Communiquez avec nous en écrivant à [policy@unicef.ca](mailto:policy@unicef.ca) afin d'en savoir plus.

## PROGRAMMES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES AU CANADA

Nous travaillons en collaboration avec les jeunes et un vaste éventail d'organisations et de défenseurs des droits afin de créer et de coordonner des initiatives permettant aux Canadiennes et aux Canadiens de participer à la promotion des droits de l'enfant et de son bien-être :

### **Journée nationale de l'enfant**

[unicef.ca/jne](http://unicef.ca/jne)

Au Canada, la Journée nationale de l'enfant est célébrée le 20 novembre en reconnaissance de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. C'est l'occasion pour les jeunes de s'exprimer et de façonner leur propre avenir. Notre journée Invitez votre député ou députée à votre école est l'un des moyens de souligner cette possibilité qui s'offre à eux d'être entendus.

### **Le monde en classe**

[unicef.ca/lemondeenclasse](http://unicef.ca/lemondeenclasse)

Le monde en classe est le portail d'UNICEF Canada pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage de la citoyenneté mondiale, ainsi qu'une éducation respectueuse des droits.

### **Écoles Respectueuses des Droits**

[rightsrespectingschools.ca](http://rightsrespectingschools.ca)

Dans le cadre de son initiative Écoles Respectueuses des Droits, UNICEF Canada travaille avec le secteur de l'éducation du Canada afin de promouvoir des relations saines et respectueuses dans les établissements scolaires.

### **Villes amies des enfants**

<http://www.unicef.ca/fr/discover-fr/article/municipalites-amies-des-enfants>

Les gouvernements municipaux sont plus près des enfants, de leur famille et de leur communauté. Les Villes amies des enfants au Canada et à l'échelle mondiale s'assurent que les communautés se développent de manière à permettre aux enfants de s'épanouir.

### **Hôpitaux amis des bébés**

<http://www.unicef.ca/fr/discover-fr/article/breastfeeding-the-best-start-to-life>

L'UNICEF facilite l'initiative internationale Hôpitaux amis des bébés qui fait la promotion de l'allaitement maternel. Cette initiative a été mise en place au Canada par les gouvernements, les centres de naissance et le Comité canadien pour l'allaitement, afin que chaque nourrisson ait le meilleur départ possible dans la vie.



L'UNICEF promet de transformer le monde en faisant respecter les droits de l'enfant. Par la défense et la promotion de ces droits, nous nous employons à générer un dialogue éclairé sur les enfants et l'enfance, à accroître la priorité accordée aux enfants dans les institutions canadiennes, et à créer des solutions novatrices afin d'améliorer leur bien-être et pour que chaque enfant puisse grandir dans les conditions qui sont décrites dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.